



## Jours de travail & rtt pour cadre-cc syntec

Par **irondel\_old**, le **26/11/2007** à **14:59**

Bonjour,

Désirant recruter un cadre au sein de la pme où je travaille, je suis amené à rédiger un contrat de travail.

J'ai juste un problème au niveau des jours travaillés et RTT.

J'ai lu que le décompte s'opère ainsi: [s]217 jrs travaillés[/s]+25 jrs de CP+104 samedi & dimanche+10 jours fériés en 2008.

Il resterait donc  $217+25+104+10=356 - 365 =$  [s]9 jours de RTT[/s]

Est-ce le bon calcul?

sinon, quel est-il?

Merci